

COMITÉ DÉPARTEMENTAL CHARENTE-MARITIME DE BASKET-BALL

Réunion des clubs des 12 et 13 septembre 2022

Clubs présents :

Angoulins – Ars-en-Ré – Aytré – BBMB – Burie - Ciré – Gémovac/Pons - Jarnac Champagne – Jonzac - La Jarrie – Marsilly - Oléron – Port d'Envaux – Rochefort – Royan - Stade Rochelais Rupella – Saintes - St Rogatien – Saujon - St Jean-d'Angély - St Martin-de-Ré - St Xandre – Tasdon – Tonnay-Charente – Villeneuve-les-Salines.

clubs excusés : St Agnant - St Clément-des-Baleines - St Genis-de-Saintonge - Ste Marie-de-Ré.

clubs absents : Surgères.

Présents du comité départemental 17 :

Sylvette Gourdon (Présidente) – Geneviève Palvadeau (secrétaire) - Philippe Méjean (commission des officiels : CDO et mini) – Raphaël Ferrand et Alain Cochet (commission sportive) – Sylvie Buridant (commission mini).

Feuille de présence.

PRESIDENTE Accueil de la présidente. Tour de table et présentation des personnes présentes.

La FFBB renouvelle son offre de 10 licences « socle » (dirigeant, technicien, officiel) gratuites par club pour des nouveaux licenciés de cette saison.

Tous les clubs sont ré-affiliés. 2 présidents doivent saisir leur licence afin que leur club puisse valider celles de leurs licenciés.

Pass'sport.

SECRETARIAT

Correspondance et accueil

- Le secrétariat suit les modifications des adresses postales et de messagerie des présidents et correspondants transmises par les clubs (organismes). Il est conseillé d'avoir une adresse générique de club consultable par plusieurs personnes du club, une adresse du président et une du correspondant.
- Vérification des adresses des clubs.
- Pour correspondre avec le comité :
Par courrier : 6B rue de Belgique – Beaulieu 2 – 17138 Puilboreau
Par messagerie : aux 3 adresses :
presidence@charentemaritimebasketball.org qui va à la présidente (Sylvette),
secretariatgeneral@charentemaritimebasketball.org qui va à la secrétaire générale (Geneviève),
siegecd17@charentemaritimebasketball.org qui va au bureau du comité à Puilboreau

Les autres adresses spécifiques des commissions en .org sont :

tresorier@charentemaritimebasketball.org pour le trésorier (François Dussauze)
sportive@charentemaritimebasketball.org
mini@charentemaritimebasketball.org
technique@charentemaritimebasketball.org
cdo@charentemaritimebasketball.org
qualification@charentemaritimebasketball.org
equipement@charentemaritimebasketball.org
communication@charentemaritimebasketball.org
ctf@charentemaritimebasketball.org pour le conseiller technique territorial (Karim)
agentdvpt@charentemaritimebasketball.org pour Léa
3X3@charentemaritimebasketball.org

- Pour téléphoner au bureau du comité à Puilboreau : **05 17 26 85 34**
06 24 43 06 82 (Sylvette) et 06 24 43 07 07 (Geneviève).
- Chantal est présente au comité en septembre et octobre du lundi au vendredi de 14h à 18h. Pendant ce temps, c'est elle qui gère les licences.
- Pour suivre les informations du comité, son nouveau site : <https://www.charentemaritimebasketball.org/>
et sur l'extranet de la FFBB eFFBB : <https://basketfrance.sharepoint.com/sites/extranet/SitesComites/17>
- Pour tout le secrétariat, affiliation, licence,
 - voir le règlement général de la FFBB <http://www.ffbb.com/ffbb/reglements>
 - voir le bandeau tournant « bloc-notes » sur le site de la FFBB : www.ffbb.com/ffbb/e-licence.

La FFBB a créé une boîte à outils pour aider les clubs et comités dans leurs démarches !

- eFFBB** : le plateforme extranet de la fédération avec les dernières informations sur l'offre de licences (diaporama du 3 juin 2022) : <https://basketfrance.sharepoint.com/sites/extranet/projets/Offredellicence/Documents%20partages/Projet%20Licences%20-%20Lot%203/2022-06-03-%20FFBB%200-SI%20Webinaire%20clubs%2022-23%20vdef.pdf>
- YouTube Formation** : Où vous pouvez retrouver des vidéos d'aide pour les licenciés, clubs et comités
- Une formation e-learning** : Courte et complète d'une durée de 5 à 10 minutes par module et visionnable autant de fois que nécessaire, qui vous permettra de comprendre la nouvelle offre de licence et sa dématérialisation, de plus vous y trouverez les tutoriels. Vous pouvez y accéder gratuitement sur la [plateforme e-learning de la fédération « SportEEF »](#)

FBI

- Le mot de passe de FBI est à modifier en début de saison.
- Points sur les clubs :
 - Liste des présidents
 - Liste des correspondants
 - Offre de pratiques
 - Saisir un référent licence
- Affiliation par FBI : Vérifier les offres de pratiques de votre club car un licencié peut aller faire une pratique que vous ne proposez pas (exemple le 3X3, le vivre ensemble...) dans un autre club avec une licence secondaire de type AST.
- Saisir les tarifs de licences dans FBI.
- Accepter la liaison HelloAsso. Possibilité et conseil de prendre le paiement dématérialisé via HelloAsso. L'adhésion comprend la licence + la cotisation.
- Pré-inscriptions des licenciés par FBI. Attention à faire les modifications sur les infos personnelles du licencié **et** à cocher « surclassement » « charte si nécessaire », compléter le tarif préférentiel si besoin avant l'envoi du lien.

eFFBB

- Pour aller dans eFFBB, il faut reprendre vos code office365 et mot de passe Microsoft office.
- Si problème de connexion, appeler Philippe Méjean

Licence (article 401 à 427 des règlements généraux de la FFBB)

- La licence se prend par un socle qui permet l'appartenance au club, elle peut être complétée par des aptitudes médicales, métiers et des extensions de pratiques (articles 403 et suivants).
- L'extension permet la pratique du 5X5, du 3X3 du Mini.
- Beaucoup de prises de licences sont dématérialisées.
- Sinon, les divers imprimés se trouvent sur le site de la FFBB, exemple sur : <http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/gerer/imprimés>
- Il faut scanner et insérer une pièce d'identité recto et verso pour les licenciés majeurs.
- Il faut scanner et saisir une photo d'identité (A mettre à 103 px de largeur), facultatif pour les dirigeants.
- Vous pouvez cocher plusieurs pratiques. Notamment celle de « officier hors arbitrage » pour pouvoir renseigner les Officiels de table de marque (OTM) sur chaque match. La pratique « arbitrer » sert aux arbitres officiels et les « arbitres clubs ».
- Il faut un certificat médical pour les majeurs pour les joueur – technicien – officier **dont les arbitres clubs**.
- Nouveau contrat d'assurance MDS MAIF. L'option B ou B+ permet d'obtenir des indemnités journalières en cas de perte de salaire et une assistance vie quotidienne.
- Tableau des surclassements (article 427 des règlements généraux de la FFBB). Le numéro noté après le U de la catégorie donne l'âge du licencié en 2023. Un enfant né en 2013 est un licencié de catégorie U10 (2023 – 2013 = 10 => U10).
- Surclassement automatique pour les U19 (2004) et U20 (2003). **Un U18 (2005) doit être surclassé pour jouer en sénior.**
- Surclassement blanc par médecin agréé : La liste des médecins agréés est disponible sur le site du comité. Conseil : demander préalablement au médecin s'il fait l'ECG. Les dossiers doivent être transmis à medicale@naqbasket.fr. Le médecin de la Ligue valide le surclassement et le comité le saisit. Insérer le document dans la pré-inscription ou si ce dossier est réalisé après la validation de la pré-inscription, la transmettre également au comité (afin qu'il l'insère).
- Licence **LOISIR : Possible à partir de U19 uniquement.**
- Faire signer la charte d'engagement pour tout joueur susceptible de jouer de NM2, NM3 et PNM et de NF1, NF2, NF3 et PNF (article 432 des règlements généraux).
- 4 couleurs de licences (BL – VT – J – O) : qui donnent droit à jouer dans les divers championnats (à vérifier article 408 des RG)
- Il est demandé aux clubs de vérifier la couleur de licence (BC-VT-JH-JN-OH-ON) : la pratique de licence (C-L...) et le surclassement (D.. - R.. - N..) avant de faire jouer le licencié. D20 = U20 département. R17 = U17 Région 17. NS = Sénior nation.
- Les mutation et de licence T (licence T) sont dématérialisées. Saisir la licence dans le club d'origine puis le club d'accueil complète la T.
- Autorisations Secondaires Territoires (**AST**) ou Performances (ASP) article 416 : permet à un licencié d'un club A d'évoluer en compétition au sein d'un club B pour une offre de pratique n'existant pas dans son club d'origine..
- Pour les matchs, le club édite lui-même le **trombinoscope** de chaque équipe (**joueurs et entraîneurs**) à présenter aux arbitres lors des matchs. Voir procédure sur eFFBB et e-learning. CONSEIL : Mettre tous les joueurs et entraîneurs possibles pour chaque équipe.
- **Lors de la validation des préinscriptions, le club doit tout vérifier. C'est lui le responsable.**

Coopération Territoriale de Club (CTC) <http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/gerer/collaboration-entre-clubs>

et le règlement sportif particulier des CTC :

http://www.ffbb.com/sites/default/files/reglement_sportif_particulier_ctc_vdef_7.pdf

- Les clubs des CTC doivent, par l'intermédiaire de leur référent, retourner à la FFBB, avec copie au comité et à la ligue, le contact et le tableau de répartition des Inter-Equipe (IE) et des équipes en noms propres (EP). Geneviève Palvadeau reste à disposition des clubs en CTC.
- Les clubs doivent saisir les licences AST CTC (licence secondaire permettant de jouer en Inter-Equipe).
- Ils doivent déclarer une école d'arbitrage de niveau 2.
- Chaque club de la CTC doit avoir au minimum 8 licenciés U11 et 8 licenciés U9 ou moins.

Aides

Chèques sports

- Le Conseil Départemental continue le dispositif « Chèques Sport » envers les collégiens (convention avec les clubs). Ils sont distribués en début d'année scolaire.
- La déduction de 15 ou 30 € sur la cotisation est à faire par les clubs.
- L'état récapitulatif et les coupons sont à envoyer avant le 1^{er} octobre 2022 ou le 22 avril 2023 au conseil départemental de la Charente-Maritime. Voir les renseignements sur <https://la.charente-maritime.fr/fiches-aides/cheques-sport>

Pass'sport

Aide du gouvernement

- Infos sur <https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/>
 - Infos sur Effbb, note du 5 septembre 2022 (et les précédentes qui y sont répertoriées) : https://basketfrance.sharepoint.com/sites/extranet/site_notes/PublishingImages/Pages/2022-09-05-NOTE-LR-CD-CLUBS-4-PCT-PassSport-Saisie-des-codes-VFIN/2022-09-05%20NOTE%20LR-CD-CLUBS%204-PCT-PassSport-Saisie%20des%20codes-VFIN.pdf

Bons de passage de pont de l'Ile-de-Ré

- **Prévenir Marie Cherdo cherdo.michel@bbox.fr de tout changement de match qui se joue dans l'Ile-de-Ré.** Elle gère les bons pour le passage du pont. Les bons non utilisés doivent être retournés au comité.

Référents clubs

- Il est demandé aux clubs différents référents, notamment pour les licences, le 3X3, l'E-marque, l'eFFBB, le Mini, l'arbitrage.

Infos diverses

- Le comité dispose et met à disposition des clubs :
 - 1 kit Babyball (réservation auprès de Karim).
 - 4 paniers Mini Basket (réservation auprès de Marie Cherdo cherdo.michel@bbox.fr).
- La Ligue (secteur Nord) dispose et met à disposition 1 terrain de basket en structure gonflable et des terrains 3X3. Réservation sur le site de la ligue.
- Le comité (Léa) valide les demandes d'Opération Basket Ecole (OBE).

Encadrement des équipes de jeunes

- Les équipes de jeunes doivent être encadrées par un licencié majeur.

Equipes d'ententes hors CTC

- Pour les clubs ayant des équipes en ententes (3 équipes maxi **hors** CTC). Transmettre les documents : PV des bureaux des clubs, conventions listes de joueurs (voir le détail sur le site de la FFBB) au comité avant le début du championnat.

E-marque et feuilles de matchs

- E-marque v2 :
 - La saisie de la feuille de match électronique est obligatoire sur tous les matchs (U13 à seniors).
- La version à utiliser est la 1.2.60. Elle est à télécharger sur FBI (compétitions/Télécharger e-Marque). Désinstaller l'ancienne version au préalable. Une nouvelle version est en test.
- Les feuilles de matchs électroniques pour les catégories U13 à seniors sont à importées de FBI avant le match.

COMMISSION SPORTIVE

1. Seniors

Les calendriers sont en ligne sur FBI depuis mi-Août.

Le 2^{ème} Open Féminins aura lieu à Villeneuve Le dimanche 2 octobre 2022.

La Coupe 17 Michel Château débute les 17 et 18 septembre : Samedi 17 → 1/16^{ème} de Ffnale et le dimanche 18 → 1/8^{ème} de finale – (cf. Note eFFBB)

Dérogation annuelle possible des matchs de championnat jusqu'au 19 septembre 2022.

2. Jeunes

Engagements envoyés et à retourner au plus **tard le 15 septembre 2022.**

La Division 1 est destinée **uniquement** aux équipes qui souhaitent jouer en Inter Départemental (ID). Une équipe qui termine 1^{ère} devra accepter de monter en ID et l'entraîneur devra avoir le diplôme du Brevet Fédéral ou être en formation.

L'ID est géré cette année par le CD16. Un championnat ID est prévu pour les U13M, U15M, et U17M en seconde phase.

Un championnat Région pour les U13F, U15F et U18F pour la seconde phase.

Attention les championnats débiteront le week-end des 24 et 25 septembre 2022.

Nous allons intégrer des équipes du CD16 dans nos 3 championnats féminins (U13, U15 et U18).

3. 3x3, Loisirs et Vétérans

Les engagements 3x3, Loisirs (à partir de U19) et Vétérans (+ de 35 ans) sont à faire pour le 15 septembre 2022 au plus tard.

4. Quelques Rappels et Préconisation

- **Privilégier pour les Seniors mais aussi pour les jeunes les dérogations annuelles = Gain de temps pour tout le monde. Les horaires par défaut : U17M/U18F 17h, U15 : 15h et U13 à 13h.**
- Dérogation à faire 35 jours avant la date de la rencontre et validation automatique par la Commission Sportive à J-15. Attention, cette année, conformément aux dispositions financières, les pénalités seront appliquées.

- Les reports de matchs sont interdits pour les SENIORS quel que soit le motif. Vous pouvez en revanche avancer les rencontres.
- Pour les jeunes, possibilité de reporter une rencontre avec l'accord des deux clubs et le match doit se jouer au plus tard à la première date de rattrapage. Pour connaître les dates, voir le calendrier sportif est sur eFFBB.
- Licence 2C interdite en PRM et pour les championnats qualificatifs au championnat Inter Départemental et Régional.
- Délégué de club obligatoire sur toutes les catégories à Désignations (Seniors, U18, U17) même s'il n'y a pas d'arbitre de désigner. Attention à la pénalité financière.
- **Attention, tous les joueurs U18 (2005) doivent être surclassés pour jouer en Seniors (Cf. tableau des surclassements).**
- Un joueur U15 peut jouer deux rencontres dans sa catégorie dans le week-end (du vendredi au dimanche).
- Tous les joueurs doivent être licenciés avec une extension : compétition pour jouer en compétition, loisir pour jouer en loisir, entreprise pour jouer en entreprise.
- J'attire votre attention sur le fait que cette année il n'y aura aucune indulgence sur les erreurs de saisie de joueurs sur la feuille de marque. Nous n'avons aucun moyen de contrôler votre bonne foi. Nous appliquerons le règlement.
- Les listes de brûlés sont à remettre **avant le 16 septembre 2022. Les joueurs et joueuses doivent être qualifiés lors de la transmission de ces listes.**
 - Suivi sur FBI -> dans Editions -> Compétitions -> Brûlage.
- Trophée du Fair Play Yannick Méchin :
 - 1 équipe SM et 1 équipe SF récompensée en fin de saison (Ciré et Marsilly la saison passée)
 - Récompense : 500€ (250€ versé sur le compte bancaire du club et 250€ sur présentation de facture)
 - Règlement sur le site du comité.
 - Barème :
 - Licence non présentée → 2 points (par licence manquante)
 - Absence de délégué de club → 6 points
 - Faute Technique Joueur, Entraîneur, Banc → 8 points
 - Faute disqualifiante → 10 points
 - Fraude diverse → 20 points
 - Ouverture dossier Disciplinaire → 20 points
 - Forfait ou rencontre perdue par pénalité → 15 points
 - Faute Antisportive → 5 points
 - Le club de PRM, DM2 et PRF qui aura le moins de points à l'issue de la saison sera récompensé.

COMMISSION 3X3

C'est la rentrée aussi pour le 3x3 et la saison démarre fort avec le titre européen de notre équipe féminine.

- Pour ce qui concerne notre département, et au vu des expériences passées, une nouvelle formule vous est proposée.
- Après avoir échangé avec les spécialistes régionaux, nous souhaitons que l'organisation soit plus souple et à l'initiative des associations. Certaines ayant déjà démontré leurs capacités à organiser ces tournois, je leur propose de prendre en charge ces opérations, avec le soutien de l'équipe 3x3.
- En élargissant la plage de compétitions jusqu'à fin Mai, nous avons la possibilité de jouer sur 8 à 10 week-end. Etant qualificatives pour les finales régionales ; ces rencontres sont destinées en priorité aux catégories U18 et seniors Féminines et Masculines.
- En espérant que cette formule donne de bons résultats, je reste à votre disposition pour toute question sur ce pro

COMMISSION MINI

La réunion de rentrée de la commission s'est tenue le 9 septembre 2022 au cours de laquelle le calendrier suivant a été validé :

- La réunion d'information clubs se tiendra le samedi 17 septembre 2022 à Rochefort de 10h à 11h30 salle Pierre Loti (Palais des Congrès).
- La feuille d'engagements a été envoyée aux clubs avec un retour demandé pour le 24 septembre. Nous avons déjà reçu quelques engagements.
- Les brassages se dérouleront sur 5 sites au moins dont 3 au nord pour les U11 sur une seule journée le 1^{er} ou le 2 octobre. Appel à candidatures fait.
- Les calendriers seront sur FBI le 9 octobre 2022 pour un démarrage des matchs le 15 octobre 2022.
- Les Promo démarreront le 22 octobre 2022.
- Le 1^{er} plateau U7 aura lieu le week-end du 15/16 octobre 2022. Ils se dérouleront comme la saison passée sur le rythme d'un plateau mensuel (hors février et avril).
- Le label : Le problème concernant la bannière est résolu et une commande à un autre fournisseur est en cours. Concernant les autres lots, en attente d'un devis Intersport (estimation Casal Sport : 1500 euros pour les 7 clubs labellisés et les 30 bannières).
- Bracelets de fidélisation : réception prévue début octobre des bracelets commandés au printemps.
- Opération Basket Ecole (OBE) : Dans l'attente d'un retour de la Fédé sur les dotations non reçues fin de saison dernière.

COMMISSION TECHNIQUE

- Envoyer au plus tôt à Karim, le planning des entraînements faisant apparaître les catégories et les noms des entraîneurs.
- Ouverture de 3 sessions de formations des brevets fédéraux. Campagne d'inscription ouverte du 1^{er} octobre au 12 novembre 2022.
Il faut 8 inscrits par type de BF pour l'organiser en Charente-Maritime.
Fin des formations et résultats en avril 2023.



Brevets Fédéraux - saison 2022-2023

Calendrier des 3 Brevets Fédéraux Entraîneurs proposés en Charente-Maritime pour la saison 2022-2023

	Objectifs	Durée	Moyens	BF Adultes U17 - Séniors Calendrier	BF Jeunes U13 - U15 Calendrier	BF Enfants U7 - U9 - U11 Calendrier
Inscriptions				du 01/10/2022 au 12/11/2022	du 01/10/2022 au 12/11/2022	du 01/10/2022 au 12/11/2022
Etape 1	se positionner	1H	e-learning	du 15/11/2022 au 10/12/2022	du 15/11/2022 au 03/12/2022	du 15/11/2022 au 26/11/2022
Etape 2	Comprendre	8H	Présentiel en gymnase	16/01/2023	09/01/2023	02/01/2023
Etape 3	Explorer	8H	e-learning	du 17/01/2023 au 21/01/2023	du 10/01/2023 au 14/01/2023	du 03/01/2023 au 07/01/2023
Etape 4	Se développer	7H	Présentiel en gymnase	06/02/2023	27/02/2023	20/02/2023
Etape 5	Expérimenter	4H	e-learning	du 07/02/2023 au 11/03/2023	du 28/02/2023 au 04/03/2023	du 21/02/2023 au 25/02/2023
Etape 6	Analyser	7H	Présentiel en gymnase	08/04/2023	01/04/2023	25/03/2023

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES OFFICIELS (CDO)

- Saisir un délégué Fair-Play sur l'E-marque à chaque match de U18 à U13..
- Le nouveau pacte des officiels 2024 comprend un volet engagement des clubs. Vous devez inscrire entre autre :
 - **1 candidat arbitre stagiaire tous les 2 ans pour les clubs de moins de 75 licenciés.**
 - **1 candidat arbitre stagiaire chaque année pour les clubs ayant un nombre de licenciés compris entre 75 et 300.**
 - **2 candidats arbitre stagiaire pour les clubs de plus de 300 licenciés.**
- Sur la fiche d'inscription à l'examen d'arbitre départemental (EAD) envoyée, vous trouverez tout le planning de formation pour la saison 2022/2023.
- Si votre candidat suit la formation au sein d'une école d'arbitrage de club, sa présence est obligatoire seulement au dernier stage du 12 au 16 avril 2023.
- Afin de lever toute ambiguïté les arbitres stagiaires de la saison dernière ne sont comptabilisés.
- Dates des formations :
 - Du samedi 22 au dimanche 23 octobre 2022 de 9h à 17h30 au Centre sportif départemental de Boyardville (repas et hébergement pris sur place).
 - 3 matinées ou soirée de formation de 2h30 jusqu'aux vacances de Noël 2022 - dates et lieux communiqués ultérieurement.
 - 3 matinées de formation avec les entraînements de la sélection départementale de janvier à mars 2023.
 - Stage du mercredi 12 au dimanche 16 avril 2023 au Centre sportif départemental de Boyardville.